

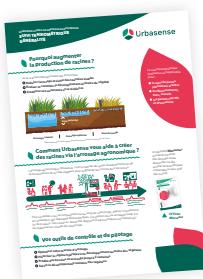
Formation de 3 personnes par un spécialiste Urbasense

Pourquoi se former à l'installation des dispositifs Minisense® ?

- **Obtenir l'agrément installateur** qui vous permet d'installer et gérer votre flotte de dispositifs Minisense en autonomie, pour votre propre compte ou pour le compte de vos clients
- **Augmenter les compétences techniques de vos équipes de terrain**, valoriser leurs savoir-faire et leur implication dans le cadre d'une montée en gamme de vos services
- **Valoriser la technicité et les savoir-faire de votre entreprise ou collectivité**, auprès de vos clients ou de vos parties prenantes, en vous appuyant sur le cadre d'assurance qualité exigeant proposé par Urbasense

Quel est le contenu de la formation ?

- **Une demi-journée de formation à destination de 3 techniciens** (forfaits supplémentaires disponibles pour l'ajout de participants)
 - Intervention d'un spécialiste de l'équipe technique d'Urbasense
 - Fourniture du matériel nécessaire à l'installation
- **1h30 à 2 heures heures en présentiel en salle/visio avec la présentation :**
 - de la tensiométrique et des services Urbasense
 - des dispositifs de mesures et de leur mode de fonctionnement
 - des protocoles d'installations et d'entretiens des dispositifs
 - de la web application Urbasense
- **2 à 3 heures sur le terrain**, pour l'accompagnement à l'installation et initialisation de 2 dispositifs Minisense®, avec la présentation :
 - du processus d'installation pour les arbres et les strates basses (hors installations sur terrain sportif)
 - de la mise en réseau des Minisense® avec la web application
 - du protocole de dépannage



***Cf Fiche Suivi
tensiométrique**



***Cf Fiche Suivi
Minisense**



***Cf. Fiche Suivi
micro-dendrométrique**